

TLEMCCEN

Des cadres universitaires
devant la justice

Les services de la police judiciaire de la wilaya de Tlemcen ont présenté lundi dernier devant le procureur de la République 32 personnes pour faux et usage de faux, abus de pouvoir et dilapidation de biens de l'Etat.

Suite à l'enquête diligentée par les éléments des services de sécurité sur la gestion des œuvres universitaires (DOU), cette dernière a fait ressortir que le directeur, l'ex-directeur, le président de la restauration, des fonctionnaires et fournisseurs, en connivence avec l'adjoint du contrôle financier de la wilaya, sont impliqués dans une affaire de faux documents administratifs.

En effet, ces derniers sont accusés pour faux et usage de faux P-V techniques et financiers, falsification de bons de livraison et des registres du commerce ainsi que le non-respect du cahier des charges. Cette affaire leur a permis de détourner plus de 19 milliards de centimes.

Parmi les mis en cause, 29 individus ont été placés sous contrôle judiciaire et 3 fournisseurs laissés en liberté provisoire. Par ailleurs, les mêmes services ont réussi à mettre fin aux agissements de 9 individus impliqués dans



le vol de câbles électriques, causant un préjudice à la Sonelgaz et à Algérie Télécom. 200 poteaux électriques ont été détruits, car ce réseau de malfaiteurs dont la majorité sont des mineurs âgés de 13 à 17 ans. Ce groupe activait dans les quartiers populaires de Kebassa, Polyvalent et El-Mechouar, un repris de justice, répondant aux initiales B. O., âgé de 47 ans était à la tête de cette bande.

Le produit volé évalué à 100 millions

de centimes, a été dissimulé dans des dépôts à Boudghène. Les présumés ont été placés sous mandat de dépôt dont 2 ont été mis sous contrôle judiciaire et d'autres en liberté. Une autre affaire, de cambriolage des domiciles et des locaux commerciaux, s'est soldée par l'arrestation de 3 personnes, le 4^e reste en état de fuite. Les vols ont été commis durant la période allant du 6 juin 2006 au 7 février 2007.

Faiza B.

ADRAR

Une année riche en réalisations

L'année 2007 s'annonce comme une année riche en réalisations. Plus de 264 milliards sont consacrés au plan de développement. Toutes les communes de la wilaya seront touchées et concernées par cette enveloppe financière. Dans sa rencontre avec la presse, le wali, M. Djari Messaoud, a mis l'accent sur les priorités suivantes : l'eau potable, l'assainissement, les routes et l'électricité. Il a également souligné que le travail doit et devrait se faire dans la transparence et la légalité conformément aux textes réglementaires.

Les

magouilles et les contrefaçons sont à combattre et tous ceux qui se font entraîner par le bout du nez par les entrepreneurs ne sont pas les bienvenus et chacun doit prendre et assumer ses responsabilités. Adrar compte 294 ksour dont les constructions en pizé (toub) s'effritent et constituent une menace sérieuse pour la sécurité des habitants. Toutes leurs préoccupations sont enregistrées et seront prises en compte afin d'agir avec dextérité et efficacité. Beaucoup de projets concernent différents secteurs : la santé, l'éducation,

le sport... La dernière rencontre du wali avec le gouvernement jouit d'un écho favorable et permettra de lever certains obstacles. Cependant, on déplore pour les constructions, l'absence de main-d'œuvre qualifiée qui se répercute irrémédiablement sur la qualité des travaux. Néanmoins, les services techniques doivent impérativement veiller à la bonne réalisation et refuser toute anomalie. Quant aux routes, un projet grandiose et ambitieux est retenu, notamment, l'axe Adrar-Bordj-Baji-Mokhtar et Adrar-El Bayadh. Un scanner sera

bientôt installé. Un dossier est fourni par la DSP au ministère de la Santé qui procédera au choix du matériel et à sa livraison. Ces jours-ci, la ville d'Adrar connaît une intense activité. L'embellissement de la ville est à la une et le visiteur se rendra certainement compte des efforts gigantesques entrepris pour faire de cette cité, une cité agréable et attrayante en vue de répondre au confort du citoyen qui, à son tour, devrait se montrer à la hauteur en participant au suivi et au respect de l'environnement.

El-Hachemi

RELIZANE

Sur les 2500 programmés
2321 logements réalisés

Sur les 2500 logements programmés dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009 initié par le président Abdelaziz Bouteflika, le secteur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Relizane annonce triomphalement en avoir réalisé 2321 soit un taux de 93%. Ce dernier, chiffres à l'appui, estime que la wilaya de Relizane peut s'enorgueillir d'avoir mené à bien quelque 2321 logements qui viennent d'être achevés.

Dans cette circonscription de 38 communes que compte la wilaya à vocation agricole est programmée la réalisation de 2500 logements à l'horizon 2009. L'autre bonne nouvelle, selon la même source, est que les 179 restants sont en cours de consultation, situés au sud de la wilaya, plus précisément Aïn-Tarik et Ammi-Moussa, ce qui signifie qu'il ne reste plus que 7%.

Par ailleurs, les services de l'OPGI

ont lancé déjà une importante opération de remise en état de leurs biens immobiliers. Cette opération a touché plusieurs cités, avec en premier lieu les travaux d'étanchéité. Parallèlement à ces travaux de grande envergure, d'autres ont été accueillis avec un grand soulagement de la part des habitants qui ont prévu également des opérations de ravalement des façades. Enfin, les services de l'OPGI sollicitent les habitants des cités pour la mise en place d'un représentant (syndic) et ce, dans le but de faciliter le contact entre les habitants et les responsables de cet organisme chaque fois que cela s'impose. L'OPGI déploie tous ses efforts pour le recouvrement du loyer et sensibilise les locataires à se rapprocher des antennes pour régler leur dû. Pour éviter tout mécontentement l'OPGI organise une journée "portes ouvertes" dans les jours à venir.

A. Rahmane

Le ministre de l'Habitat
à Saïda

Comme prévu, le ministre de l'Habitat a effectué mercredi dernier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Saïda, clôturée le lendemain par une séance de travail. A laquelle ont assisté les autorités locales, les 16 maires que compte la wilaya, les 5 chefs de daïra et 3 entreprises privées. Triées sur le volet, sur les 231 recensées officiellement, chiffre avancé d'ailleurs par le ministre lui-même.

Durant son inspection qui l'a mené dans neuf communes de la wilaya, le ministre n'a pas cessé de faire des remarques à chaque présentation de la fiche technique relative au projet de réalisation qu'il visitait. Des remarques du genre : "Je ne vois là aucun plan de situation ni plan de masse." Ou : "Il faut absolument qu'on fasse un suivi quotidien de ces projets afin que les délais, la qualité et la conformité du projet soient respectés". Ou alors : "L'Etat t'a donné 50 millions de centimes pour la construction de ton logement. Alors à toi d'ajouter le reste pour son achèvement quitte à vendre ton bétail, ainsi que les bijoux de ton épouse", en s'adressant ainsi chaque fois qu'un bénéficiaire du logement rural l'accoste pour lui demander une aide financière... Voilà grosso modo ce



qui a été dit et répété par le ministre au cours cette tournée d'inspection et de travail qui s'est achevée tard dans la nuit par quelques jets de pierre lancés par des gamins de la commune de Moulay-Larbi.

Pour ce qui est de la séance de travail, il a été question surtout des différents programmes de logements et les équipements publics, et les moyens à mettre en œuvre pour atténuer progressivement cette crise de l'habitat qui perdure dans le temps. Au-delà de cette visite, c'est la cadence qu'il faut imposer aux entreprises pour que la réception des projets de réalisation se fasse à temps, qui semble être son souci. Au-delà de ce constat établi par le ministre, va-t-on s'attendre à une remue-ménage dans son secteur à Saïda ?

M. B. Amine

MASCARA

Les casques ont refait
leur apparition

Cela fait des lustres que nous n'avons pas vu un motocycliste porter un casque de protection et encore moins le passager se trouvant à l'arrière. Or, voilà que depuis quelques jours les casques ont refait leur apparition et cela n'est pas passé inaperçu chez les citoyens qui s'en félicitent et également de la diminution des désagréments et nuisances sonores causés par ces "chauffards" de mobbylètes. Ceci est le fruit des opérations menées par les éléments de la police de la voie publique qui ne cessent d'embarquer les engins de ceux qui ne portaient pas ledit casque ou ne possédant pas d'assurance moto. Mises en fourrière et affaires portées devant la justice remettent un peu d'ordre à telle enseigne que nous avons vu sur une séquence filmée un jeune descendant de moto pénétrer dans un commerce avec son casque sur la tête. Parfois, il suffit d'un rien pour reprendre les bonnes habitudes. Pourvu que ça dure.

M. Meddeber

Sensibilisation autour du
dispositif de lutte contre
la grippe aviaire

Le secrétaire général de la wilaya de Mascara a présidé une séance de travail mercredi. Cette dernière s'articulait autour de la prévention et des mesures à prendre si des cas étaient révélés. Pour une première fois, des citoyens ont été associés à cette rencontre afin de faire une large diffusion sur le phénomène. Y ont également pris part les chefs de daïra, le DSA et l'encadrement de l'agriculture, le Conservateur des forêts et les vétérinaires. Samedi et dimanche ont également été programmés pour plus de concertation des regroupements au niveau des daïras de Sig, Mascara, Oued-Taria et Tighennif avec les représentants des bureaux d'hygiène communaux sous la présidence d'un inspecteur vétérinaire.

M. M.

AIN-TEMOUCHENT

HAMMAM BOU-HADJAR

Chute mortelle
d'un collégien

La cité Belhadj-Hamida, dans la ville de Hammam Bou-Hadjar, a vécu un drame dans l'après-midi de vendredi dernier, après que la nouvelle de la mort de B. N., 15 ans, eut circulé telle une traînée de poudre. En effet, et selon le témoignage des voisins du défunt, le malheureux s'apprêtait à suivre un match de football à partir de la terrasse d'un immeuble dans la cité Belhadj-Hamida quand il fit une chute du 4^e étage, rendant ainsi l'âme sur-le-champ. Les éléments de la Protection civile, qui sont arrivés quelques minutes après n'ont fait que constater la mort du collégien. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Hammam Bou-Hadjar. Une enquête a été ouverte par la sûreté de daïra en vue de déterminer les causes exactes de la mort.

S. B.